



ACCOMPAGNER L'ACCÈS AUX DROITS EN ARTICULANT SES ACTIONS AVEC LES PROGRAMMES ET SERVICES PUBLICS

La dématérialisation des services publics pose de nombreux problèmes d'accès aux droits, alors que certains outils permettent aujourd'hui d'aider les publics fragiles, sur le terrain. Par ailleurs, l'articulation entre structures locales et acteurs sociaux permettent de mieux accompagner les usagers.

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'utiliser les outils et plateformes facilitant l'accès aux droits, de définir votre périmètre d'action et les articulations à mettre en œuvre avec les professionnels de votre territoire.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable d'identifier les enjeux de la dématérialisation et du non recours aux droits.
- Être capable de détecter et accompagner les situations de fragilités numériques et sociales.
- Être capable d'adopter une posture agile et bienveillante.

Durée

2 jours (14h)

Modalité pédagogique

Format hybride :

- › 1/2 journée synchrone en ligne
- › 1/2 journée asynchrone en ligne
- › une journée en présentiel

Publics et prérequis

Médiateur numérique,
conseiller numérique,
coordinateur de conseillers
numériques, chef de projet
inclusion numérique, aidant
numérique
Aucun pré-requis nécessaire

Contact

formations@assembleurs.coop

Accessibilité

Si vous êtes en situation de
handicap, veuillez contacter :
inclusion@assembleurs.coop

Délai d'accès

3 à 6 mois

Modalité d'évaluation

Évaluation individuelle
Moodle en ligne
(étude de cas et quiz)

Politique tarifaire

Coût individuel de formation
420€HT (prise en charge
possible d'une partie de ce
montant en fonction de votre
profil, nous contacter pour
plus de détails)